

LA CRISE MIGRATOIRE

Les persécutions politiques, l'insécurité ou la pauvreté obligent des milliers de personnes à risquer leur vie en Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Nos valeurs fondatrices, la législation internationale et notre crise démographique font que nous devons faire face ensemble à cette réalité. Notre avenir commun en tant que projet politique, uni par la diversité et la solidarité, en dépend.

La première obligation de l'Union européenne est de partager la responsabilité de la protection de la vie des personnes en mer, du contrôle des frontières extérieures, du soutien à la gestion commune des frontières européennes dans les pays qui les accueillent en premier. Dans le même temps, l'UE doit lutter fermement contre le trafic illégal et inhumain des migrants, qui est le fait à la fois de la criminalité organisée et des réseaux terroristes. Pour cela, l'UE doit apporter coopération et assistance aux pays d'origine et de transit, et montrer une volonté d'ouverture à l'immigration légale. À cette fin, l'Europe doit harmoniser le droit d'asile.

Dans ce cadre, elle doit concevoir un mécanisme réaliste pour traiter les migrations économiques. Toutes les prévisions indiquent que la croissance de la population africaine continuera à générer un trafic que nous ne pouvons pas ignorer.

Il est donc urgent d'humaniser la politique migratoire et de partager sa gestion de manière solidaire par une véritable gouvernance à plusieurs niveaux. Il est essentiel d'intégrer dans les processus décisionnels du niveau institutionnel qui reçoit et offre des services sociaux de base, l'éducation ou la santé. Les villes et les régions sont également le cadre dans lequel se déroulent la coexistence et l'intégration. Il est également urgent de modifier les contrôles à l'arrivée afin d'offrir des alternatives réelles et immédiates aux personnes qui arrivent et d'évoluer vers une gestion intégrée des frontières extérieures.

Il est également nécessaire d'intégrer dans les politiques d'intégration une vision plus réaliste de notre propre crise démographique, du dépeuplement de certains territoires et d'accentuer la coopération. L'une des clés doit être l'identification et l'autonomisation des personnes les mieux formées dans les pays d'origine, la promotion de politiques de retour, de réadmission et de réintégration afin d'y réaliser un développement durable et sûr. C'est une alternative plus positive que d'accentuer les politiques qui encouragent la fuite des talents des régions du monde qui en ont le plus besoin.

Face à cet énorme défi auquel l'Europe est confrontée, l'UE doit disposer d'une politique migratoire efficace, humanitaire et sûre, fondée sur les valeurs d'humanité,

de solidarité et de responsabilité, qui sont les piliers de l'édifice européen et qui ont également guidé son action.

L'humanité qui consacre la primauté de la vie et de la dignité de l'être humain avant toute circonstance.

La solidarité pour admettre la répartition des quotas de réfugiés qui correspondent à chaque pays, selon différentes variables, parmi lesquelles la taille de la population, la puissance économique et le chômage. Par exemple, le gouvernement basque, soutenu par notre membre EAJ-PNV, a présenté le programme SHARE dans différents organismes européens, qui formule la coresponsabilité dans la localisation des immigrants en fonction de trois paramètres : les recettes fiscales avec un poids de 50 %, la population avec une incidence de 30 % et le taux de chômage avec 20 %.

La responsabilité d'éviter la rupture de la cohésion des sociétés occidentales qui craignent de perdre leur bien-être et de voir leur identité se fragiliser dans un contexte social où les groupes populistes et xénophobes s'affirment face aux craintes et aux incertitudes des citoyens.